**module : éthique et déontologie**

**master 01 valorisation et exploitation des ressources minérales:**

**prof chargée de cour: latreche lila**

**Cours N° 01**

**1- Objectif éducationnel de l 'éthique et la déontologie:**

au futur l' étudiant sera un acteur ( responsable, employé....) il aura aussi retenu et maitrise les principes et les règles essentiels de l' éthique et la déontologie professionnelles.

**surtout les principes suivants:**

1- la moralité de responsable.

2- la probabilité d' être positive et correcte ( honnête, scrupuleuse).

3- le dévouement ( action de dévouer) .

4- l' Independence de penser et d' agir.

5- maitriser le respect des droits des autres.

**la déontologie** étymologiquement correspond au discours ( logo) sur les devoirs ( de onto).= science de devoir.

**2- les normes déontologiques :**

le code de la déontologie présente une valeur réglementaire car il se présente sous la forme d' un décret en conseil d ' état parmi les règles juridiques la norme déontologique à une certaine autonomie.

**3- les grands concepts déontologiques :**

1- le respect de la vie de la personne humaine fondée sur ( la morale et la civilisation).

2- le respect de la personne( être humaniste, garder l' idée d' homme).

3- garder les secrets de travail.

4- faire des recherches scientifiques.

5- le bon role aux soin de qualité.

6- la compétence.

7- la vigilance.

8- la prudence pour évaluer les risques et les avantages .

9- la diligence est permise par la disponibilité.

10- la liberté et l' Independence de l' être humain.

**ref= G. Leomette: éthique et déontologie médicale , droits du malade , problèmes lies au diagnostic au respect de la personne et a la mort.**